BARÈME DES HONORAIRES

ANCRAGE LOIRE IMMOBILIER

Tarifs maximums TTC • Barème applicable à compter du **29 octobre 2026 et annule les précédents**

1. TRANSACTION — VENTE

Honoraires à la charge de l'acquéreur

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES MAXIMUMS TTC
Jusqu'à 150 000 €	**9 600 €**
150 001 € à 200 000 €	**12 000 €**
200 001 € à 250 000 €	**14 500 €**
250 001 € à 300 000 €	**16 500 €**
300 001 € à 400 000 €	**19 000 €**
400 001 € à 500 000 €	**22 000 €**
500 001 € à 750 000 €	**27 000 €**
Au-delà de 750 000 €	**3,60 % TTC**

Base de calcul : les honoraires sont calculés selon le prix net vendeur indiqué au mandat.

2. MANDAT DE RECHERCHE

Honoraires à la charge de l'acquéreur

3 % TTC du prix d'acquisition — **MINIMUM : 9 600 € TTC**

3. LOCATION — HABITATION

VISITE • DOSSIER • RÉDACTION DU BAIL

Propriétaire : 8 € TTC / m^2

Locataire : 8 € TTC / m^2

ÉTAT DES LIEUX

Propriétaire : 3 € TTC / m^2

Locataire : 3 € TTC / m^2

ENTREMISE : 79 € TTC — offerte au-delà de 40 m^2

4. AVIS DE VALEUR

AVIS DE VALEUR ORAL

GRATUIT

AVIS DE VALEUR ÉCRIT

200 € TTC

Remboursé en cas de signature d'un mandat de vente avec ANCRAGE ET LOIRE IMMOBILIER.

LOCATION — AUTRES PRESTATIONS

Parking / garage : 20 % du loyer annuel, partagé moitié entre bailleur et locataire.

Bail commercial et professionnel : 20 % du loyer annuel, à la charge exclusive du locataire.

Pour les locations, les honoraires imputables au locataire restent soumis aux plafonds réglementaires en vigueur.
Le présent barème précise le bénéficiaire de la charge des honoraires pour chaque prestation.

ANCRAGE LOIRE Immobilier SASU, Capital de 1000 €, SIRET : 13139654100016. | RCS : 131396541.
7 rue de la République • 37230 Fondettes. 02 47 42 10 00 • ancrageetloire@orange.fr
Carte professionnelle N° CPI3701202600000030 délivrée par CCI TOURAINE le 19/10/2026,
Montant garanti de 120000 €. Garant : GALIAN-SMABTP

Ici, commence une nouvelle histoire.